

Cadre réservé à l'administration

- Date de réception de la demande :.....N° de la demande :.....
- Date de la réponse du GMCA
- Date de la délibération
- Date du mandatement de la subvention :.....

AIDE A L'ACHAT D'UN VELO CARGO NEUF AVEC OU SANS ASSISTANCE ELECTRIQUE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Pour favoriser l'usage du vélo comme moyen de déplacements alternatifs à la voiture, les élus du Grand Montauban Communauté d'Agglomération ont voté le 19 avril 2018 un dispositif d'aide aux particuliers pour l'achat d'un vélo cargo neuf avec ou sans assistance électrique.

Il s'agit d'une **subvention forfaitaire fixée à 250 € TTC/vélo cargo**. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée. Il ne sera subventionné qu'un vélo par foyer.

LE DEMANDEUR :

Nom :.....Prénom.....

Date de naissance : .../.../.....

Adresse :

Code postal :.....Commune :Téléphone :

Adresse E-mail :

Demande de subvention pour l'achat d'un Vélo cargo sans assistance
 avec assistance électrique

Marque :

Type :

ENQUETE DEPLACEMENTS* :

Afin d'évaluer l'impact de cette mesure, merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

Vous êtes : un homme une femme

Vous avez entre : 18-34 ans 35-54 ans 55-64 ans 65 ans et plus

Vous utilisez le plus souvent : les transports en commun voiture moto vélo

Vous disposez déjà : d'une voiture d'une moto d'un vélo

Vous utiliserez votre vélo-cargo pour des trajets: domicile-travail loisirs autre :.....

Ce vélo cargo vous servira à transporter des enfants des marchandises

Ce vélo va-t-il remplacer votre véhicule ? oui lequel : non

* La Communauté s'engage à ne pas divulguer ces informations en dehors de ses services. Elles feront l'objet d'un traitement informatique destiné à établir des données statistiques sur l'utilisation des moyens de déplacements et du report modal de l'usage du VAE sur la voiture particulière.

1/ Les critères d'éligibilité

La subvention sera accordée, si les conditions suivantes sont respectées :

- pour les particuliers, habitants du Grand Montauban
- pour les vélos cargos neufs bi porteurs ou triporteurs
- si les vélos cargos sont électriques ils devront respecter la norme NF EN 15194+A1
- pour un seul vélo cargo par foyer

2/ La composition du dossier de demande de subvention

Pour réaliser la demande de subvention le demandeur devra remettre les documents suivants :

- le présent formulaire de demande de subvention dûment rempli et signé,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (taxe d'habitation ou taxe foncière, facture de téléphone fixe, d'abonnement internet, d'eau, d'électricité, à l'exclusion des attestations d'hébergement)
- la copie de la facture acquittée, libellée à son nom propre ;
- une copie du certificat d'homologation pour les vélos électriques délivré par le revendeur ;
- l'attestation sur l'honneur ci-dessous du demandeur à ne percevoir qu'une seule subvention par foyer et l'engagement pour une durée de 1 an ; à ne pas revendre le vélo sous peine de restituer la subvention, à en faire usage principalement sur le territoire, et à apporter la preuve aux services du Grand Montauban, qui en feront la demande qu'il est bien en possession du vélo subventionné.
- un relevé d'Identité Bancaire libellé au nom du demandeur pour effectuer le virement de la subvention.

Dossier à renvoyer à : Grand Montauban Communauté d'Agglomération - Service Développement durable, 9 rue de l'hôtel de ville – 82000 MONTAUBAN

Tél : 05.63.22.13.46 – E-mail : tmoutin@ville-montauban.fr

Attention : Tout dossier incomplet vous sera retourné

3/ l'attribution de la subvention

Chaque demande sera étudiée par le service développement durable. Un avis sera communiqué par courrier au demandeur : accord de principe ou rejet.

Lorsque le dossier de demande est complet et qu'il remplit toutes les conditions d'éligibilité, il est présenté au vote des élus du Conseil Communautaire, à l'issue duquel, la subvention est automatiquement versée sur le compte bancaire par virement.

«Je soussigné

Atteste sur l'honneur à ne percevoir qu'une seule subvention par foyer et m'engage pour une durée de 1 an à ne pas revendre le vélo sous peine de restituer la subvention, à en faire usage principalement sur le territoire, et à apporter la preuve aux services du Grand Montauban, qui en feront la demande que je suis bien en possession du vélo subventionné

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations transmises dans ce dossier de subvention ».

Fait à Le...../...../..... Signature du Demandeur :.....

Infos aides Région Occitanie : <https://www.laregion.fr/ecochequemobilite>

Infos aides de l'Etat : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>